

i-trekkings.net
LE MONDE DU BOUT DES PIEDS



Règlement du Concours Photos

Le site <http://www.i-trekkings.net> organise un concours Photos du 1er au 30 avril 2014 en collaboration avec les éditions Glénat.

Conditions de participation

Le concours est ouvert aux membres du site <http://www.i-trekkings.net> exceptés aux salariés d'Alta Media et des partenaires du concours ainsi qu'à leur famille.

Toute photo déjà présente sur le site <http://www.i-trekkings.net> ne peut être proposée au concours.

Chaque membre peut proposer autant de photos qu'il le souhaite si elles répondent à la thématique et à la présentation demandée.

La participation au concours nécessite de remplir les conditions de participation décrites dans les articles ci-après. Toute information révélée fausse ou non avenue exclurait implicitement le participant du concours.

Dates de participation au concours

Les photos devront être soumises à partir de la zone auteur des membres entre le 1er et le 30 avril 2014 à 23h59. C'est l'heure du serveur du site www.i-trekkings.net qui tient pour preuve. Les photos doivent être postées dans la catégorie « Concours La Randonnée en Photo » .

Thématique des Photos

Les photos doivent impérativement être en rapport avec le thème La Randonnée en Photo.

Si une photo proposée n'entrait pas dans la thématique du concours, elle serait publiée sans toutefois pouvoir concourir. Elle serait alors hors concours.

Présentation des Photos

Les photos doivent être soumises par l'intermédiaire de la zone membre du site www.i-trekkings.net. Si vous ne savez pas comment ajouter vos photos, aidez-vous du tutoriel à la page : http://www.i-trekkings.net/faq/reponse.php?val=13_comment+proposer+photo+.

- Chaque photo doit comporter un titre explicite. Exemple : S'il s'agit d'une montagne, ne pas mettre montagne mais par exemple le nom de la montagne.
- La description de la photo doit indiquer :
 - Une indication sur le lieu où a été prise la photo
 - Une description comprenant plus de 50 caractères.
- Les photos doivent avoir un poids maxi de 4000 ko pour être soumises et d'une taille égale ou supérieur à 475 px

Auteur des Photos, copyright et droit à l'image

Les participants doivent impérativement être l'auteur des photographies transmises dans le cadre du présent concours et déclarent qu'elles sont libres de tous droits. Les participants doivent s'assurer de l'autorisation des personnes photographiées ou des propriétaires des biens photographiés.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de contestation liée aux droits à l'image.

Les participants s'engagent donc à intervenir à toute instance engagée contre Alta Media ou l'un de ses partenaires. Ils s'engagent à prendre à leur charge tous dommages-intérêts auxquels pourraient être condamnés Alta Media ou l'un de ses partenaires par une décision de justice même non encore définitive ainsi que tous les frais engagés par celles-ci pour leur défense, y compris les frais d'avocats.

Récompenses et résultats

A gagner : 5 exemplaires de l'ouvrage « Randonner, tout ce qu'il faut savoir pour des randonnées réussies » de Jean-Marc Lamory qui va sortir aux éditions Glénat le 16 avril 2014.

4 photos seront désignées gagnantes par le jury composé du fondateur d'I-Trekkings et d'un représentant du personnel de Glénat. 10 autres photos au maximum d'autres auteurs seront également sélectionnées puis ajoutées à la page [Facebook I-Trekkings](#) et soumises aux j'aime des abonnés à la page Facebook.

L'auteur qui aura reçu le plus de j'aime le 8 mai 2014 à 17h00 remportera également un exemplaire de l'ouvrage. Un participant ne peut gagner qu'une fois.

Les auteurs continuent à gagner un summit par photo publiée pendant la période du concours (voir le [classement des membres i-trekkeurs](#))

Critères d'évaluation

Les meilleures photos seront sélectionnées selon les critères suivants :

- Qualité technique (composition, cadrage, perspective, couleurs, lumière)
- Originalité de la photo
- Impact Visuel
- Description de la photo
- Respect de la thématique

Réclamations

La participation à ce concours implique le plein accord du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsable si, par suite d'un cas de force majeure, ou de tout autre cause indépendante de leur volonté, des changements de dates intervenaient ou même si le concours était modifié ou purement et simplement annulé.

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement ou toute question imprévue qui viendrait à se poser sera tranchée par l'organisateur dans le respect des lois et fera l'objet d'une information sur le site <http://www.i-trekkings.net>.

Les informations destinées dans le cadre du concours sont destinées à Alta Media, pour assurer le bon déroulement du concours et les informer des évolutions du concours, et des opportunités qu'il peut proposer aux participants. En aucun cas, elles ne seront utilisées en dehors de ce cadre.

Les personnes inscrites au concours disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant (article 27 de la loi française " informatique et libertés "

n°78-17 du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, il leur suffira de s'adresser à : Alta Media - 3 rue Adolphe Guyot - 92270 Bois-Colombes

Utilisation de l'image des gagnants

Les auteurs sélectionnés aux j'aime et commentaires sur Facebook ainsi que les gagnants autorisent le site <http://www.i-trekkings.net>, à utiliser à titre publicitaire dans la communication faite autour du présent concours, ses nom, prénom, et photographie, et sans que cela confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de son lot.